



Genève, le 12 février 2017

Votations fédérales du 12 février 2017

REFORME DE L'IMPOSITION DES ENTREPRISES

Le Parti socialiste genevois se félicite du refus populaire de la troisième réforme de l'imposition des entreprises. Les Suisses et Suissesses ne se sont pas laissés abuser par l'agressivité et les mensonges des défenseurs de la réforme et ont été sensibles aux arguments du Parti socialiste qui a dénoncé ce projet déséquilibré. L'audit du Contrôle des finances de la Confédération a d'ailleurs souligné récemment que l'impact financier des projets de loi n'était pas assez analysé. Cet audit, associé au rappel des pertes en milliards non estimées de la deuxième réforme de l'imposition des entreprises, a fini de saper la confiance des électrices.

Les millions engagés dans la campagne par les milieux patronaux n'auront pas suffi à convaincre une majorité du peuple se sentant de plus en plus laissé de côté par des parlementaires de droite qui votent et soutiennent des allègements fiscaux au détriment des classes moyennes et populaires. Les petites entreprises ont compris qu'elles seraient les grandes perdantes de la réforme, aux dépens de grosses entreprises imposées faiblement, grâce à des outils leur permettant de soustraire à l'impôt jusqu'à 90% de leurs bénéfices !

Le Parti socialiste genevois rappelle que ces impôts au rabais, ridiculement bas au regard des bénéfices colossaux que font ces entreprises, sont autant d'argent en moins pour financer les prestations publiques nécessaires à la population, comme les places de crèche, les écoles, les soins, le logement et la sécurité. La troisième réforme telle que présentée par la droite aurait représenté une surcharge inacceptable pour la majorité de citoyen-ne-s.

Le NON de ce jour est donc une victoire pour la gauche et pour toutes celles et tous ceux qui se sont engagé-e-s contre cette entreprise de démolition de la classe moyenne et défendent les prestations publiques. Le parlement fédéral doit désormais revoir sa copie et présenter un projet équilibré qui tienne compte non seulement des intérêts de la population, mais également de ceux des villes et des communes. Les excès des allègements fiscaux devront être éliminés, un seuil de taux minimum et une révision de la péréquation intercantonale (RPT) proposés pour éviter d'accentuer la concurrence fiscale entre les cantons. Les représentants de droite au pouvoir reçoivent aujourd'hui une réponse cinglante de la population à leur politique d'austérité ciblée contre la classe moyenne et les plus démunie-s.

Sur le plan cantonal, le Parti socialiste genevois considère que le Conseil d'Etat devra revoir significativement son projet de mise en œuvre afin que la réforme ne se construise pas au détriment de la population.



NATURALISATION FACILITEE POUR LA 3^{ÈME} GENERATION

Le PS genevois se réjouit de l'acceptation du peuple suisse de la naturalisation facilitée qui va toucher quelque 25'000 jeunes étrangers de troisième génération, nés en Suisse et dont les grands-parents ont immigré ici pour travailler.

Les Socialistes genevois se félicitent de l'excellent score dans notre canton. Ce résultat du OUI à près de 74% est une reconnaissance de sa diversité. Le canton de Genève est composé de 41% d'étrangers, intégrés, qui travaillent, paient des impôts et se sentent appartenir à la Suisse. Les électeurs-trices ont aujourd'hui remercié les générations qui se sont succédé pour ce qu'elles ont amené à notre pays, qui s'est construit grâce à l'apport du travail des vagues successives d'étrangers venus s'y installer. Il y avait d'ailleurs un large consensus de la gauche à la droite libérale pour reconnaître cette contribution fondamentale. C'est une victoire pour toutes celles et tous ceux qui défendent une Suisse forte et ouverte et une défaite pour les mouvements qui attisent la haine et la xénophobie.

FORTA

Le PS genevois regrette que la nécessité de créer un fonds routier en contrepartie négociée au fonds pour les infrastructures ferroviaires, voté en 2014, ait occulté la question de son financement. La campagne a été peu suivie au regard de celle sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises. L'augmentation de la participation de la Confédération pour alimenter ce fonds va peser sur les finances publiques. Les coupes dans les budgets alloués à la formation, à la recherche ou encore aux transports publics seront portées par l'ensemble de la population. Le Conseil fédéral doit désormais travailler pour trouver des nouvelles recettes fiscales afin d'en limiter les conséquences pour les usager-ères.

Pour plus d'informations :

- Carole-Anne Kast, Présidente (079 310 48 90)
- Romain de Sainte Marie, Vice-président (079 395 23 85)